Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260429-D_5_2026_53_CO-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GONDRAN

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mme Clémence MORINIÈRE, Maire de SAINT GONDRAN, en suite de convocations en date du 24 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le même jour.

Présents : Mmes – M.

Clémence MORINIÈRE	Patrice NOBLET	Charlotte STROEYMEYT
Christophe HELBERT	Alain BEAUMANOIR	
Véronique LEROY	Elisabeth JAGOT	Camille LE BOULCH (arrivée à 19h17)
Pierre POUSSIN	Bruno PELLOIS	Miléna MARTIN
Stéphanie VILGICQUEL (arrivée à 20h05)	Jean-François CHÉNEDÉ	

Étaient Absents Excusés : M. Matthieu FRANCO et Mme Olyana THÉ.
Était Absent : Néant.
Procurations (2) : M. Matthieu FRANCO a donné pouvoir à Mme Clémence MORINIÈRE et Mme Olyana THÉ a donné procuration à Mme Charlotte STROEYMEYT.

Autre personne présente : Mme Christine DELABROSSE, secrétaire générale de mairie, auxiliaire du secrétaire de séance.

Constitution des commissions communales du Conseil Municipal
Délibération N°5/2026/53

Rapporteur : Mme Clémence MORINIÈRE

La préparation des dossiers soumis au Conseil Municipal et la réflexion sur les sujets d'intérêt communal nécessitent la mise en place de commissions communales à caractère permanent.

L'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de constituer ces commissions rappelant que la Maire en est la Présidente de droit. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme la Maire, l'adjoint ou le conseiller municipal délégué ayant reçu délégation pourra convoquer lesdites commissions et les présider.

Il est proposé de créer, pour la durée de ce mandat, 13 commissions.

1/Mme la Maire rappelle que les membres sont désignés par vote à bulletin secret mais précise que le conseil municipal peut décider, par un vote à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Par conséquent, Mme la Maire propose de voter la désignation des membres des commissions à main levée.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260429-D_5_2026_53_CO-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 14 voix POUR dont 2 procurations, 0 ABSTENTION, 0 Voix CONTRE, de constituer les commissions à main levée (à l'unanimité des présents).

2/Le Conseil Municipal est invité à constituer les commissions permanentes du Conseil Municipal dans les conditions ci-dessous exposées :

Proposition des commissions et désignation des Membres :

INTITULE COMMISSION	MEMBRES
Urbanisme – Assainissement – Agriculture/Ruralité – Réseaux - Voirie	**Christophe HELBERT**, Pierre POUSSIN, Véronique LEROY, Jean-François CHÉNEDÉ, Alain BEAUMANOIR, Bruno PELLOIS, Elisabeth JAGOT.
Sécurité - Défense incendie et sécurité – Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	**Christophe HELBERT**, Alain BEAUMANOIR, Matthieu FRANCO, Jean-François CHÉNEDÉ.
Finances - Fiscalité	**Véronique LEROY**, Christophe HELBERT, Pierre POUSSIN, Miléna MARTIN, Alain BEAUMANOIR.
Cimetière communal	**Véronique LEROY**, Christophe HELBERT,
Bâtiments communaux et suivi de travaux – Transports et mobilités collectifs et douces (chemins pédestres et voies cyclables) -	**Pierre POUSSIN**, Patrice NOBLET, Elisabeth JAGOT, Jean-François CHÉNEDÉ, Matthieu FRANCO.
Personnel communal	**Pierre POUSSIN**, Christophe HELBERT, Véronique LEROY, Stéphanie VILGICQUEL, Alain BEAUMANOIR.
Appels d'offres /Marchés publics	**Pierre POUSSIN,** Christophe HELBERT, Véronique LEROY, Alain BEAUMANOIR, Miléna MARTIN, Jean-François CHÉNEDÉ, Bruno PELLOIS, Elisabeth JAGOT.
Enfance – Jeunesse (vie scolaire et périscolaire)	**Stéphanie VILGICQUEL,** Patrice NOBLET, Camille LE BOULCH, Charlotte STROEYMEYT, Olyana THÉ.
Vie associative, culturelle et sportives – Loisirs – Solidarité (affaires sociales et familiales)	**Stéphanie VILGICQUEL,** Patrice NOBLET, Camille LE BOULCH, Charlotte STROEYMEYT, Olyana THÉ.
Communication	Véronique LEROY, Stéphanie VILGICQUEL, Camille LE BOULCH, Olyana THÉ.
Lien social et vie citoyenne – Convivialité / Cérémonies – Conseil Municipal des Jeunes	**Camille LE BOULCH,** Christophe HELBERT, Véronique LEROY, Stéphanie VILGICQUEL, Charlotte STROEYMEYT, Miléna MARTIN.
Environnement-nature, Cadre de vie, Transition énergétique et Climat	**Patrice NOBLET**, Christophe HELBERT, Alain BEAUMANOIR, Elisabeth JAGOT, Miléna MARTIN, Matthieu FRANCO.
Commission « Soutien à la vie économique »	**Pierre POUSSIN,** Christophe HELBERT, Véronique LEROY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 14 voix POUR dont 2 procurations, 0 ABSTENTION, 0 Voix CONTRE, décide de valider la constitution des commissions et la désignation des Membres ci-dessus présentées.

Publié le 04 mai 2026
Pour extrait conforme,
La Maire, Clémence MORINIÈRE.

Le registre dûment signé,
La Maire,
Clémence MORINIÈRE